

ACADÉMIE DE  
NANTES

COLLÈGE PUBLIC 0442835t

44300 NANTES

**PROCÈS VERBAL DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023-2024

Quorum : 11

Numéro de séance : 7

Nombre des présents :

Date de convocation : 24.06.2024

Nombre d'absents excusés :

Présidence de : Cathy RODIER

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation
2. Affaires pédagogiques				
2.1 Répartition sur proposition du CE	Vote			
2.2 Question diverse	Motion			

Annexes : Nouvelle proposition et répartition de la DG rentrée 2024 sur proposition du CE ; motion

Signatures :

La Présidente



La Secrétaire



**PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t**

Séance extraordinaire du : 27 juin 2024

	Qualité	Titulaires Nom – Prénom	Titulaires			Nom-Prénom	Suppléants			
			P	A	E		P	A	E	
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	RODIER Cathy	X							
	Adjoint Gestionnaire	DE JAGER Stéphanie KERIVEL Marie-Pierre			X					
	CPE	LOISANT Charlotte	X		X					
<b>Élus locaux</b>	Conseiller départemental	MENARD Michel			X					
	Conseillère départementale	GIRARDOT-MOITIE Chloé			X					
	Adjointe au Maire Commune siège	PIAU Catherine			X					
<b>Personnalité qualifiée</b>										
<b>Sous-Total</b>			2	0	5			0	0	0
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	BERILLON Gwénaëlle	X							
		COMBE Benoît	X							
		TRUJILLO Flavie	X							
		HOUILLOT Olivier		X		CHERRE Vincent	X			
		GUITTOT Pauline		X						
	MOUSSON Tristan	X								
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	TORNIER Claire DIX-NEUF Fabien	X		X	BOULO Véronique	X			
<b>Sous-Total</b>			5	2	1			2	0	0
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	AZIZI Lineda	X							
		BEYLAT Nathalie	X							
		HERVE Carole			X	JOUVE Stéphanie	X			
		MAURIN Alexandra	X							
		LEMONNIER Elise		X						
	LAIR Sylvia	X								
		Élèves	ABDULLA Aya LEMONNIER Anouk			X X				
<b>Sous-Total</b>			4	1	3			1	0	0
<b>Total</b>			<b>11</b>	<b>3</b>	<b>9</b>			<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 18h06.

Madame Boulo, secrétaire de direction, est désignée secrétaire de séance.

## **RUBRIQUE I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES**

### **1. Ventilation Dotation Globale**

Madame la Principale présente la nouvelle répartition de la Dotation Globale suite aux remarques faites par les représentants des personnels : ne sont utilisés que les moyens alloués et fléchés pour les groupes en français et en athématiques, les heures supplémentaires annuelles HSA sont allégées en Sciences et Vie de la Terre, des groupes sciences sont mis en place sur le niveau 5<sup>ème</sup> du fait d'effectifs plus conséquents ce qui crée un bloc de moyen provisoire en SVT, augmentent les BMP en technologie et physique-chimie ( de 3h à 4.5h). Vu les effectifs de 6<sup>ème</sup>, il n'est pas proposé de groupes sciences en 6<sup>ème</sup> qui sont à 23 élèves par division en tenant compte des deux élèves en dispositif ULIS.

*Arrivée de Mme Azizi à 18h15.*

M. Combe, représentant des personnels, apporte des références aux textes de loi pour présenter la ventilation de la structure, propre aux enseignants. Il rappelle un cas de jurisprudence qui fait qu'il en a le droit. Avant le vote il aimerait le rappel de la dotation exacte. Madame la Principale présente des photocopies du dernier TRM en lien avec les services : elle rappelle que des heures ont déjà pu être transformées (dans un sens comme dans l'autre) selon les BMP déjà alloués (exemple en arts plastiques). La dotation ne peut donc se calculer selon le CA de février puisqu'il était calculé sur 19 divisions, comme expliqué lors du CA du 24 juin. Il est précisé également que des moyens revus à la baisse en mathématiques ont fait revoir la répartition des HSA et donc les 4 heures de moins sont calculés ainsi : -2 HSA – 2HP.

Une parent d'élève représentante intervient en expliquant qu'il est important qu'en classe de 6<sup>ème</sup>, notamment en sciences, les enfants restent dans la même division : la création d'un groupe supplémentaire nécessite d'extraire 3 / 4 élèves dans chaque division. Cela n'est pas toujours bien compris par l'élève ni dans son intérêt, sous condition que les effectifs restent faibles.

Madame la Principale précise qu'effectivement, à plus de 130 élèves sur le même niveau la question ne se poserait pas ; effectivement créer des groupes c'est au détriment de d'autres dispositifs parfois.

Après tergiversations, il est proposé par M. Combe de voter tout d'abord la proposition du chef d'établissement. Si vote majoritaire contre, il sera alors soumis au vote la proposition des enseignants. Il est demandé si les parents ou personnels représentants souhaitent voter à bulletin secret : réponse négative.

Vote

- Pour : 13
- Contre : 1
- Abstention : 0

La ventilation présentée par Mme La Principale est ainsi actée.

*Sortie de Mme Bérillon à 19h04.*

### **2 Motion**

Comme évoqué en fin de CA dernier, les remplacements des agents ATTEE ont été difficiles. Madame La Principale lit la motion. Celle-ci ne sert pas à mettre en difficulté le Conseil Départemental de Loire-Atlantique qui fait ce qu'il peut compte tenu des difficultés de recrutement qui perdurent. Cependant, le conseil d'administration évoque son

inquiétude pour les personnels en poste qui malgré l'allègement des tâches (mode dégradé) souffrent de la situation.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale lève la séance à 19h09.

à remettre à jour -  
22 22 22 22 23

Rentrée 2024	20 divisions			Apport	6A	6B	6C	6D	6E	5A	5B	5C	5D	5E	4A	4B	4C	4D	4E	3A	3B	3C	3D	3E	Options	Total Besoin	HP	Sous Service	HSA	AS	Labo	FLS	Observations		
ULIS			12 élèves		24	24	24	24	25	26	26	26	26	27	24	24	24	24	24	23	23	23	23	24											
	LELONG	AURELIE		21																						21	21		0						
UPEZA NSA			15 élèves																																
	CROUE	SARAH		21																						21	21		0						
DISCIPLINES																																			
Allemand																																			
	CHEMIN	ISABELLE		18	3				2,5	3					2,5					2,5						18	18		0						
Anglais																																			
	CHERRE	VINCENT		18	4	4	4															3	3	3 LCE	21	18		3							
	LE FOULGOC	FABRICE		18					3	3					3	3					3	3	2 LCE 1CPC	21	18		3								
	OUVRARD	ANDRE		18			4	4				3												CSD 3	8	11,4	-0,4						TP CSD3h		
	RENIE-MICHAUD	SABINE		18									3	3			3	3	3						18	18		0							
Espagnol																																			
	BRAULT			12					2,5	2,5	2,5				2			2,5						TP	12	12								TP	
	VERSTRAET	MURIEL		18										0,5	2,5	2,5			2,5						8	8,4	-0,4							TP allègement (6)	
	BMP			18									2,5	2,5						2,5	2,5	2,5	2,5		18	18	-0,5							Mme Leblanc	
Histoire-Géo EMC																																			
	BOUCHARD	LORRAINE		15						3	3				3	3									12	12		0						TP	
	DEMONET	QUENTIN		18													3						3,5	3,5	16,5	18	-1,5								
	DANO	MARTINE		18			3	3	3				3												15	14,4		0,6						Si TP de Mme Dano	
	FONTAN-PAICHARD	KRISTEN		18	3	3							3	3						3,5	3,5				19	18		1,5							
Arts Plastiques																																			
	BERILLON	GWENAELE		18	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1						14	14,4	-0,4							TP partiel et demande mi-temps thérapeutique	
	GEORGES	ALBERT		6													1			1	1	1	1		6	3		3							
Education Musicale																																			
	JAGUT	LAURENCE		18	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					choral 2	14	14,4	-0,4							TP	
	BMP			8											1	1	1	1	1						8	8									
EPS																																			
	COMBE	BENOIT		20		4						3					3						3	nat 1	20	20								3	
	DANIELLOT	MARIE		20				4	4				3				2			3				volley 2	21	20		1						3	
	MARJOU	CELINE		20			4					3		3					3					nat 1	20	20								3	
	PERONI	BENEDICTE		20	4					3				3	3		1							3 nat 1	20	20		1						3	
Physique Chimie																																			
	HOUILLOT	OLIVIER		18					1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		20,5	18		2,5						1	
	BMP			4,5					1,5								1,5	1,5						GR5	4,5	4,5		0							
SVT																																			
	GALIC	GILDAS		18				3	3				1,5	1,5	1,5					1,5	1,5	1,5	1,5		19	18		1						TP	
	SAGARRA-FOLLIARD	AURELIE		18	3	3	3			1,5					1,5	1,5	1,5	1,5	1,5						19	18		1						1	
	BMP			3							1,5	1,5												GR5	3	3									
Technologie																																			
	DENIEUL	BORIS		18								1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	CPC 1	20,5	18		2,5							
	BMP			4,5						1,5	1,5													GR5	4,5	4,5		0						proposition suppression de poste	
Français					GH1	GH2	GH3	GH4	GH5	GH1	GH2	GH3	GH4	GH5																					
	BOUET	VERONIQUE		18				4,5		1					4,5	4,5									19	18		1							
	BOURIC	CECILE		18	4,5																			FLS 10,5	15	15		0						TP	
	DRUET	RACHEL		18		4,5							4,5												9	9		0						INSPE - poste étranger	
	REMACHE	LEILA		18				4,5	0,5	4						4,5			4,5						18	18		0							
	RICHE	FABIEN		18					4,5					4,5						4	4			LCA 3	20	18		2							
	BMP			18			4,5			4,5												4	4		17	18	-1	0						Mme Simon	
	BMP			9					0,5							4,5							4		9	9		0							
Mathématiques					GH1	GH2	GH3	GH4	GH5	GH1	GH2	GH3	GH4	GH5																					
	GUILLON-KROON	CECILE		18	4,5								3,5								3,5	3,5			15	14,4		0,6						TP - mutation	
	WOIRGARD	FREDERIC		15		4,5	4,5				3,5			0,5									3,5		16,5	15		1,5						mutation ?	
	AUZAS	NICOLAS		18				4,5	4,5		3,5		3,5							3,5					19,5	18		1,5							
	HUET	NICOLAS		18								3,5		3,5	3,5	3,5									14	14,5	-0,5							allègement	
	BMP			16			0,5	1,5								3,5	3,5	3,5					3,5		16	16		0							
DG Initial				588,5																															
TOTAL																										612,9	7,1	26,7							
																										-24,4		0,3							

Suite au CA du 24 06 2024  
 besoin de 12,5 pour les GHM français Maths  
 groupes sciences en 5ème  
 BMP de SVT pour éviter les HSA en surplus

Il reste 5,4 HSA sur la ligne grec



Motion présentée au CA du jeudi 27 juin 2024

Cette année scolaire encore, des agents ATTEE polyvalents absents n'ont pas pu être remplacés. Nous connaissons la difficulté rencontrée par le Conseil Départemental sur le recrutement et les agents en situation d'aménagements particuliers, malgré la mise en place d'équipe volante.

Ces non remplacements ont malgré tout des conséquences sur les collègues agents territoriaux présents malgré des tâches à accomplir en mode dégradé. Des agents qui peuvent avoir eux-mêmes des aménagements de poste. De plus, les emplois du temps ont dû être revus quotidiennement pour pallier à ces manques, entraînement des adaptations quotidiennes des agents polyvalents et du service gestion.

Le non remplacement de l'agent d'accueil en arrêt alors que tous les organes de sécurité sont présents dans ce bureau unique affecte également les postes administratifs du collège qui n'ont pas pour missions à remplacer les agents polyvalents. De plus, les organes de sécurité supposent une formation type adaptée.

